

1^{ère} Lecture : Genèse 2, 18-24I. Contexte

Ce qu'on appelle le-deuxième récit de la Création n'est autre que le complément du premier. Gn 1 - 2,2a est une révélation objective du début du Plan de Dieu ; c'est pourquoi ce récit est plutôt statique et hiératique. Gn 2,2b-25 en est une révélation subjective, une mise en route du Plan de Dieu ; c'est pourquoi ce récit est plutôt dynamique et animé. De plus, le premier montre Dieu faisant tout sortir de lui-même, le deuxième montre Dieu faisant de l'homme le centre moteur de toute la Création. Notre texte est la fin de ce complément ; voyons ce qui le précède. Après la création d'Adam, faite de la poussière du sol par le Souffle divin, Dieu plante un jardin en Éden, et y place Adam pour qu'il le cultive et le garde. Il lui dit de se nourrir de tous les arbres du jardin, mais de ne pas manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal qui fait s'approcher de l'arbre de la vie, sous peine de mourir de mort. Ceci indique que, par un don spécial qui complète la grâce sanctifiante et qu'on appelle la justice originelle, l'homme était immortel mais pouvait mourir. C'est alors notre texte : il parle de la création de la femme que Dieu fait sortir d'Adam. Comme personne n'est évidemment présent à cette création de l'homme et de la femme, c'est par une révélation de Dieu que Moïse a connu cette œuvre divine et non par quelque science humaine, et l'a décrite selon sa connaissance de la Loi. Adam étant la figure du Christ (Rm 5,14), notre texte est une parabole, c.-à-d. l'expression d'une réalité, cachant une autre réalité supérieure et difficile à comprendre ; il renferme donc de nombreux mystères. Les trois lectures du jour nous en donnent des éléments, mais pour les comprendre, il nous faut d'abord voir le sens simple et certaines choses.

Une chose importante à remarquer est que la femme est faite en dernier lieu, après Adam, après le jardin d'Éden, après les animaux, et plus rien ne semble devoir être ajouté. Adam est complet et possède en lui tout ce qu'il faut pour travailler le jardin, et celui-ci est l'état parfait pour la vie d'Adam sur la terre ; d'où le terme de « paradis » (donné par la Septante) qui est le vestibule du Ciel. Cependant dans cet achèvement nous remarquons de l'inachèvement. C'est d'abord l'ordre de Dieu de ne pas manger le fruit de l'arbre de la connaissance et la possibilité de mourir. C'est ensuite la construction de la femme, identique à l'homme, qui doit être une aide à Adam. Le paradis n'est donc pas l'achèvement du projet de Dieu ni de la vie d'Adam ; l'achèvement du Plan de Dieu, nous le savons, est la vie du Ciel, la vie avec Dieu et en Dieu. Ainsi, dans cet état de perfection terrestre où Adam est établi, deux ou trois insuffisances sont voulues par Dieu, pour qu'Adam ne plafonne pas au niveau du paradis terrestre, et qu'il tende à atteindre la vie du Ciel. Il y a donc un lien intime entre le fruit défendu et l'absence de la femme : tous deux servent à montrer à Adam qu'il n'a pas atteint sa perfection céleste. Mais, comme le fruit défendu maintenant sera donné plus tard et que la femme est maintenant la compagne d'Adam, Moïse nous enseigne que c'est par et avec la femme qu'Adam pourra dépasser le niveau du paradis et accéder à la vie du Ciel.

II. Texte1) L'état parfait mais insuffisant d'Adam (v. 18-20)

- v. 18 : « Il n'est pas bon que l'Adam soit seulement lui » : « Seul » ne veut pas dire qu'il est l'unique créature valable, mais qu'il est isolé parmi les autres créatures. Cette solitude n'est donc pas un état malheureux : Dieu ne dit pas « c'est un mal », mais « il n'est pas bon », c.-à-d. il ne convient pas parce que c'est insuffisant. La solitude d'Adam est un état heureux où l'homme ne doit pas se maintenir, parce qu'elle l'empêcherait de chercher sa destinée éternelle. Adam ne se soucie pas, en effet, de ce qu'il n'est pas bon pour lui d'être heureux sur la terre, de vouloir y rester, de se suffire à lui-même. Il faut que Dieu lui fasse s'en rendre compte et y remédie.

« Je lui ferai une aide ou un secours » : Ce terme est souvent lié à Dieu : « Le Seigneur est notre secours », « Notre secours est dans le nom du Seigneur » ; « Heureux celui qui a pour aide le Dieu de Jacob ». Il ne s'applique d'ailleurs qu'à Dieu et à l'homme. La femme que Dieu veut faire sera un être humain, exprimant l'intervention divine pour aider et stimuler Adam. Ce terme « aide » est le premier terme qui indique l'égalité de l'homme est de la femme. Il a trois aspects : le complément suffisant de l'autre préalablement existant ; l'apport nécessaire à la stabilité de l'autre ; la force proportionnée au besoin de l'autre. Telle est la femme que Dieu va donner à Adam : le secours indispensable dont Adam a besoin pour cultiver le jardin d'Éden et passer ensemble de ce jardin à la vie du Ciel.

« Qui lui corresponde », litt. « comme son vis-à-vis » : Il vient du terme « נָגַד, publier, rendre évident, répliquer » que nous avons rencontré dans la première lecture de dimanche dernier (p. 2). C'est le deuxième terme qui indique que Dieu veut leur égalité : il signifie le double complémentaire de ce qu'on est, la réplique de soi-même. Dans la femme, Adam aura un autre lui-même ; il ne sera plus seul, il sera deux : lui-même, conscient de son insuffisance, et son égal complément, achevant sa personne, si bien qu'ensemble ils constituent l'humanité marchant vers leur achèvement dans le Christ. Dès lors, sans la femme, Adam, dans sa vie, n'aboutit à rien mais échoue, et sans Adam la femme serait inutile, ignorant ce qu'elle apporterait.

- v. 19 : « Dieu forma du sol bêtes et oiseaux » : Les poissons ne sont pas cités ; ce sont seulement les bêtes des champs et les oiseaux du ciel, parce qu'ils sont sexués et suggèrent à Adam la nécessité d'une compagne. Quand quelqu'un donne un nom à un autre, il donne à celui-ci une identité qui est conforme à ce qu'il est et qui permet des relations mutuelles, c'est le faire exister à ses propres yeux et pour soi-même, c'est même l'humaniser. Ce qui suit indique qu'Adam est capable de nommer ; litt. on a : « Et toute âme vivante que l'homme appellera sera son nom » : Ceci signifie que l'homme a la sagesse qui lui permet de découvrir la nature de chaque animal sans se tromper.
- v. 20 : « Et l'homme donna leurs noms aux animaux », litt. : « Et l'homme appela des noms pour toute la bête ». Le terme « בְּהֵמָה, bête, bétail » est un terme générique qui désigne, le plus souvent, les animaux domestiques. Cette catégorie d'animaux, que Moïse complète par oiseaux du ciel et bêtes des champs, désigne les animaux vivant avec l'Adam sans que celui-ci s'en soucie, ou bien les animaux qui lui sont plus spécialement destinés. L'attention que l'Adam prête aux animaux et le caractère quasi humain qu'il leur donne en les nommant lui font découvrir son insuffisance : « Mais il ne trouva aucune aide qui lui corresponde » : le terme « trouver » est toujours consécutif à « chercher ». Par la suggestion de Dieu de donner un nom d'une part, et d'autre part par la dénomination des animaux, on constate que ceux-ci ne lui correspondent pas ; Adam cherche alors de quoi combler son insuffisance, mais il ne trouve pas le secours qui soit sa réplique. Les animaux, en effet, même à son service, ne sont pas au niveau de l'homme ; ils lui sont inférieurs.

Cette constatation signifie deux choses :

- a) Après Adam, les êtres qui, sur terre, sont les plus élevés sont les animaux. Comme Adam ne trouve en eux aucune aide qui soit sa réplique, celle que Dieu va bientôt lui donner sera vraiment l'aide qu'il lui faut. Dans ce terme « aide » [עֵזָרָה, βοήθησις], nous avons une troisième indication : l'homme lui-même constatera que la femme est son égal.
- b) Il y a une certaine correspondance entre Adam et les animaux. Ceux-ci sont d'ailleurs, comme l'homme, créés le sixième jour. C'est pourquoi, bien qu'en tout

temps on est ait perçu que l'âme de l'homme est supérieure à celle des animaux, beaucoup ont une tendance à vivre comme des animaux, c.-à-d. selon leur instinct. A notre époque matérialiste et athée ou agnostique, ceux qui se réclament uniquement des sciences positives en viennent à affirmer que l'homme est de la même souche que les animaux. Or, à quel propos Dieu fait-il prendre conscience à Adam de son insuffisance et de sa supériorité radicale sur les animaux ? C'est à propos d'avoir une aide pour cultiver le jardin terrestre comme un serviteur à l'égard de son Maître, et pour chercher la vie du Ciel. C'est quand les hommes oublient ou méprisent ce double travail qu'ils se voient comme des animaux. Mais ici Adam, qui est sans péché, voit clairement que l'animal ne peut être l'aide qu'il lui faut.

2) La femme, secours et reflet vivant d'Adam (v. 21-25)

- v. 21 : « Dieu fit tomber un sommeil mystérieux sur l'Adam », litt. « un assoupissement, une torpeur ». Il exprime un engourdissement profond et irrépissable de tout l'être, empêchant toute activité personnelle et pouvant transférer l'esprit dans un état plus ou moins conscient. Sur les sept références de « תַרְדֵמָה, torpeur » [Gn 2,21 ; 15,12 ; 1 S 26,12 ; Job 4,13 ; 33,15 ; Pr 19,15 ; Is 29,10], quatre montrent Dieu envoyant cet assoupissement (peut-être même six textes). Cette torpeur est différente du sommeil, puisqu'il est dit juste après qu'Adam « s'endormit », nous y revenons ci-dessous. Cette torpeur est une sorte d'anesthésiant divin destiné à rendre Adam insensible pendant l'opération faite par Dieu. En grec, on a « ἔκστασις, extase ». Adam ne sera donc pour rien dans l'existence de la femme, et par conséquent, il doit la respecter telle que Dieu l'a faite, ne pas lui dénier ce qu'elle est, ni lui imposer ce qu'elle n'est pas. « Et il s'endormit » : la torpeur était l'effet d'une action de Dieu ; s'endormir relève d'Adam et peut signifier une sorte de mort à lui-même pour qu'il soit préparé à ne plus ressentir sa solitude. « Le Seigneur Dieu prit de la chair dans son côté », mais littéralement on a : « Et il accepta une d'entre ses côtes », et de même, pour « Puis il referma », litt. « Et il ferma la chair à sa place » : Ce n'est pas avec de la chair d'Adam que Dieu fit la femme, mais de sa côte. L'hébreu « צֵלַע » signifie toujours une partie du côté, sauf ici et au v. 22 que l'on traduit par « côte » comme dans la Néo-Vulgate ; il est traduit dans la Septante par « πλευρα, flanc », comme en Jn 19,34 où Jésus a le flanc percé par la lance. La traduction « côte » peut donc être retenue ici.

La Tradition chrétienne a vu dans l'eau et le sang, sortant du flanc de Jésus, les signes des sacrements (baptême et Eucharistie) de l'Église, sa future Église, comme ici la femme est l'épouse d'Adam. Mais laissons cela, et retenons ici seulement trois choses :

- a) L'hébreu « צֵלַע » signifiant surtout une partie du côté, comme le latin « costa », et le grec « πλευρα, flanc », signifiant aussi le côté, le mot « côte » dans notre texte dit beaucoup plus que ce que l'on entend par là aujourd'hui.
 - b) La côte d'Adam, dont Dieu fera la femme, signifie que celle-ci vient d'Adam. La femme ne sera pas créée de la poussière du sol comme le fut Adam, mais dès le départ elle est déjà humaine. [os = solide].
 - c) Le fait que la côte est une partie d'Adam et que Dieu va former la femme à partir de cette côte, veut dire que ce couple, Adam et la femme, a été fait par Dieu et non par la Nature ou par la seule Évolution, comme les scientifiques le pensent aujourd'hui.
- v. 22 : « Il forma une femme », mais litt. « Il bâtit la côte en femme » : Le terme « bâtir » est riche de sens ; de lui vient « fils », « maison », « famille », et comme nous l'avons vu lors de la fête de la Sainte Famille, avec « peuple », « communauté », « Église ». Parce que la femme est prise d'Adam par Dieu, nous avons une quatrième indication de

l'égalité de l'homme et de la femme. D'autre part, parce qu'elle est tirée d'Adam, la femme est seconde et l'homme est premier, ce qui n'est pas une inégalité, puisque dans la Sainte Trinité le Fils vient « après » le Père. Ici est déjà suggérée une des vertus féminines que nous avons vues au 21^e Ordinaire B : la soumission, qui n'est pas l'asservissement, mais qui consiste à seconder, à aider, à soutenir l'homme. Et le fait que, autrement et beaucoup plus que l'homme, la femme est longuement en travail pour former l'enfant dans son sein fait d'elle le prototype et la mère de l'humanité, comme l'indique son nom de « Ève ». Enfin, Dieu l'ayant faite l'égal et le soutien de l'homme, celui-ci n'a pas à la retoucher, à la dominer ni à l'asservir ; comme nous l'avons vu aussi au 21^e Ordinaire B, l'homme a le devoir de l'entourer de l'amour dont elle a besoin, et de lui prodiguer les soins pour qu'elle soit pleinement femme. Inutile de dire qu'en général le monde occidental rend la femme esclave.

« Et il l'amena vers l'Adam », comme il avait fait venir les animaux à Adam. Il est clairement souligné le lien qu'il y a entre les animaux et la femme, et entre la femme et l'aide dont l'Adam a besoin. Par là deux choses sont signifiées :

- a) La femme est plus faible que l'homme, en ce sens que, comme les animaux, elle est plus proche de la Nature que l'homme. Elle risque donc de plafonner au niveau des créatures et du paradis terrestre. Parce qu'Adam devait parvenir à la vie du Ciel sans passer par la mort, l'aide que la femme lui apporte pour y parvenir ensemble, risque fort d'être une aide qui les pousse à chercher ici-bas et dans le jardin d'Éden un bonheur terrestre. C'est bien la femme, tentée par le Serpent, qui entraînera Adam à s'emparer tout de suite du fruit défendu qu'ils ne devaient recevoir que dans l'avenir.
- b) La faiblesse de la femme fait aussi sa force. En effet, outre qu'elle est plus résistante et tenace que l'homme, et alors qu'Adam, sachant qu'il doit dépasser le jardin d'Éden pour parvenir à la vie du Ciel, risque d'abandonner le paradis terrestre après en avoir fait produire les fruits, la femme ne tient à se séparer ni du jardin ni de la terre. Autrement dit, alors qu'Adam ne craint pas d'aller à Dieu en délaissant la Création, la femme veut emmener avec elle vers le Ciel toute la Création.

– v. 23 : « Cette fois-ci, voilà l'os de mes os », mais litt. et dit plus clairement : « Celle-ci, pour le coup, est os issu-de mes os » : En disant « pour le coup », Adam exprime sa satisfaction. En voyant la femme, Adam découvre qu'elle est bien sa réplique et le secours dont il a besoin, qu'elle est un autre lui-même, que tous deux pourront s'entraider pour aller vers la béatitude éternelle. En cela, et c'est dit par Adam, nous avons la cinquième indication de l'égalité de l'homme et de la femme. Alors l'homme ajoute : « Celle-ci, on l'appellera femme ». En hébreu, femme se dit « **יִשָּׁה**, isha », féminin de « **אִישׁ**, ish » qui veut dire homme. En la nommant, Adam lui donne une identité conforme à ce qu'elle est, et, en même temps, conforme tout à fait à ce qu'il est, lui. Puis vient une phrase importante que malheureusement le Lectionnaire omet, sans doute parce qu'il la voit semblable au v. 22. Il ne s'agit pas d'une répétition, mais d'une explication ; car au v. 22 on a « Dieu accepta la côte de l'Adam en femme » (isha), alors qu'ici, après « Celle-ci, on l'appellera femme » (isha, γυνή), on a : « Car c'est issu-de l'homme (ish, ἀνήρ) que fut acceptée celle-ci ». C'est la première fois qu'on a « homme, ish » à la place de « Adam, ἄνθρωπος, homme ou Homme » que l'on avait jusqu'ici.

La phrase omise offre donc une double explication :

- a) Au moment où Adam découvre celle que Dieu lui amène, il se découvre « ish ».
- b) Parce qu'il se découvre « ish » et qu'il la voit parfaitement égale à lui-même, il lui donne son propre nom au féminin, « isha ».

Le texte indique une sixième fois l'égalité de l'homme et de la femme : isha fait devenir ish, et ish fait devenir isha.

- v. 24 : « C'est pourquoi l'homme (ish) quittera (ou plutôt « abandonnera ») son père et sa mère » : Ce n'est pas Adam qui parle ici, c'est l'écrivain sacré inspiré par le Saint-Esprit. L'expression révèle le comportement de l'homme, ish (à l'égard de sa femme). C'est d'abord de ne plus vivre avec son père et sa mère : il s'agit évidemment de ceux qui viendront après Adam et Ève qui n'ont ni père ni mère, comme l'indique la conjonction « C'est pourquoi » ayant ici pour sens : « Il s'en suit que ». C'est ensuite de « S'attacher à sa femme », traduction un peu vague de « Se joindre à sa femme », qui souligne une union pour une même vocation et une même destinée, en même temps que l'indissolubilité de l'union conjugale.

« Et tous deux ne feront plus qu'un », traduction trop large de « Et ils [les deux : S.] deviendront une seule chair » qui correspond au cri d'Adam devant la femme (v. 23 : « chair issu-de ma chair ») montrant la distinction. Une seule chair en effet ne veut pas dire la fusion des époux, mais leur union, leur coordination, leur amour, leur entraide, où chacun des deux reste ce qu'il est. L'homme et la femme sont deux mystères, parce qu'ils vivent la même nature humaine différemment et selon leur personnalité, deux mystères qui, au fond, se révèlent incompréhensibles pour l'un et pour l'autre et qui ne peuvent se compénétrer, deux mystères qui collaborent à leur manière à une œuvre commune. Selon certains, une seule chair pourrait aussi désigner l'enfant.

- v. 25 (omis) dit que l'Adam et sa femme étaient nus sans en avoir honte, ce qui fait allusion, entre autres sens, à la simplicité dont je parlerai dans la conclusion.

Conclusion

Ce texte ne parle pas seulement de la création de la femme, il parle aussi de l'institution du mariage. Parmi les nombreuses choses qu'on peut en dire, en voici deux :

- a) Le mariage cache un mystère qui ne sera pleinement révélé qu'avec le Christ. Habituellement, même chez les juifs, c'est la femme qui quitte tout, même le nom de ses parents, pour se joindre à son mari, alors que le texte dit l'inverse. C'est que le mariage annonce l'union du Christ et de l'Église, où le Fils de Dieu quitte Dieu son Père, puis la Synagogue sa mère, pour se joindre à son Église, réussite encore inachevée du Salut d'Israël et des Nations. Quelques textes de Paul et de Pierre en parlent, notamment plusieurs éléments d'Éph 5,21-33.
- b) La réussite du mariage, dont il y aurait beaucoup à dire. Voyons seulement un point essentiel. Il n'est pas exact de dire qu'un mariage réussi est l'épanouissement des époux, leur bonheur et leur entente et amour, bien que tous ces éléments en fassent partie. Le penser est surtout une erreur pour des chrétiens. Pour le comprendre, il faut se rappeler la dénomination des sacrements dont le mariage fait partie. Comment se fait-il que chaque sacrement est donné à une seule personne à la fois, sauf le mariage. Cela va de soi, dira-t-on, puisque les fiancés sont deux ; mais la question n'est pas là. Les sacrements ont un sens auquel on ne songe pas. Ce sens est le nom qu'on leur donne : on ne dit pas sacrement du baptisé, sacrement du pénitent, sacrement des mariés, sacrement du prêtre, bien qu'on dise maintenant sacrement des malades, mais on dit sacrement du baptême, de la confirmation, de la pénitence ou réconciliation, du mariage, de l'ordre. Le sacrement étant le signe de la grâce du Christ, l'essentiel du mariage est le mariage, et non l'amour, p. ex. Le but des gens mariés n'est pas leur bonheur, leur épanouissement, la réussite de leur union personnelle, c'est la réussite de leur mariage. Et c'est pour la réussite de leur mariage que le sacrement les bénit et les sanctifie. Les récents mariés et ceux de longue date doivent trimer et vivre pour que leur

mariage réussisse, c.-à-d. pour que leur mariage, institué par Dieu et élevé au rang de sacrement par l'Église du Christ s'épanouisse en eux et par eux. Quand on cherche avant tout l'épanouissement et le bonheur personnel, on suscite ou on rencontre des difficultés, qui sont le plus souvent insolubles ou mal résolues, et qui peuvent amener à la séparation ou au divorce ; c'est seulement quand chacun et tous deux ensemble s'oublent pour se fier à la grâce du sacrement que les difficultés se résolvent et que les époux se comprennent.

La vertu chrétienne à envisager est la simplicité ; elle mérite aussi d'amples explications. Elle consiste à prendre les choses comme elles sont, sans les compliquer par des objections, des raisonnements, des hésitations, des reprises, des calculs, et autres comportements semblables. C'est pourquoi elle est liée fortement à la vérité, à la sincérité, à l'humilité, à la foi sur parole. L'exemple de la simplicité est l'enfant confiant : il accepte tout de suite ce qu'on lui dit, et il le redit comme il l'a compris. Comme on le voit, il ne s'agit pas de la simplesse ¹ qui manque de sagesse. Elle relève de l'intuition et du sentiment spontané, et s'oppose à la fourberie, à l'hypocrisie, à la feinte, au cœur double. Elle est nécessaire dans les choses de Dieu qui dépassent la raison humaine, sans cependant la contredire ; elle admet qu'elle s'est trompée sans s'embarrasser d'excuses. La foi vraie qui est simple reçoit les plus grands mystères de la religion sans les juger, sans arrière-pensée, sans discussion, mais elle interroge et demande pour mieux comprendre. L'homme imbu de lui-même, surtout celui qui est instruit, pense qu'en argumentant et en voulant ce qui l'intéresse, il va développer sa foi, mais en réalité il ne fait qu'obscurcir sa foi et la Révélation divine.

Il ne faut pas non plus confondre simplicité et simplisme, celui-ci ne voyant des choses qu'un aspect secondaire facile à comprendre, car il y a beaucoup de réalités complexes dans la Révélation. Personne n'est plus simple que Dieu et rien n'est plus riche que son mystère et les mystères qui nous sont révélés. La vertu de simplicité les accepte tous et s'efforce de les respecter, d'y réfléchir, de chercher à les comprendre ou à mieux les comprendre dans leur unité. Mais parce que nous sommes pécheurs, nous allons jusqu'à compliquer les choses simples ou à tout simplifier à outrance. Cette vertu de simplicité est donc difficile à acquérir, mais celui qui, à force de recherche, la possède, parvient à exposer les réalités difficiles et complexes avec simplicité. Ainsi, nous voyons avec quelle simplicité Moïse décrit la réaction de la femme : un enfant peut la retenir facilement.

Épître : Hébreux 2,9-11

I. Contexte

L'Église a extrait quinze passages de cette Épître, attribuée actuellement à un disciple de Paul, peut-être Apollos, très versé dans les Saintes Écritures. A partir d'aujourd'hui nous l'aurons sept fois comme épître du dimanche ². Comme le titre du livre l'indique, l'Épître aux Hébreux est adressée à des judéo-chrétiens qui, ayant embrassé avec ferveur la foi ecclésiale du Christ Jésus comme l'accomplissement de la Loi de Moïse, sont déçus de ne pas constater le triomphe temporel et terrestre de l'Évangile et du Christ Jésus, et comprennent difficilement la plénitude de la Loi par ce Messie. Pour les mettre en garde contre une apostasie éventuelle, Paul développe deux vérités révélées. La première est que tout le passé d'Israël et de la Loi trouvent leur accomplissement attendu dans le Christ Jésus, parce que celui-ci est le Fils de Dieu ; s'il n'était qu'un homme, il ne pourrait que continuer la vie d'Israël, mais parce qu'il est Dieu, il le sauve de ses péchés, en lui donnant des biens spirituels qui surpassent infiniment les biens terrestres et moraux. La deuxième vérité est que la foi chrétienne reprend et achète celle de tous les croyants qui furent attachés au Dieu unique depuis la Création du monde.

¹ Simplesse = Caractère doux et ingénu, candeur naturelle de quelqu'un ; caractère non complexe de quelque chose.
En partic. Simplicité d'esprit confinant à la niaiserie. (CNRTL)

² Du 27^e au 33^e dimanche ordinaires B.

Au début du chap. 2, l'Apôtre dit : Nous avons toute la Révélation de Dieu dans le Christ Jésus, et nous n'avons pas à la chercher en dehors de lui ; car ce n'est pas aux anges que Dieu s'est révélé par son Fils, c'est à nous, puisqu'il s'est fait l'un de nous. Vient alors notre texte, où il va dire de quelle manière et dans quel but Jésus a souffert et a été glorifié.

II. Texte

- v. 9 : « Jésus, qui a été diminué un peu au-dessous des anges » : C'est une reprise partielle du Ps 8 qui parle de la création d'Adam, et que Paul avait déjà cité aux v. 6-8. Parce qu'il a été créé à l'image de Dieu, Adam possède l'esprit comme les anges, mais comme l'ange est un pur esprit, Adam est « quelque peu au-dessous d'eux » par son corps fait de matière, de la poussière du sol, tout en étant au-dessus de tout le reste de la Création. Paul applique à Jésus ce que le Psaume dit d'Adam, parce que le Fils de Dieu s'est fait vraiment homme de notre humanité. Puis il ajoute « Nous le voyons couronné de gloire et d'honneur » : Ces trois derniers termes se trouvent aussi dans le Ps 8, mais Paul en donne le sens par deux explications :
 - a) « Nous le voyons », litt. « nous le regardons », c.-à-d. nous y faisons attention, nous les Apôtres et les chrétiens fidèles.
 - b) « A cause de sa passion et de sa mort », sens développé de « À cause de la souffrance de la mort », qui insiste sur une mort due à la souffrance, et dont l'Apôtre dira tout de suite ce qu'il entend par là.

Le Ps 8 ne parlait pas de cette souffrance : il sait seulement Adam « couronné de gloire et d'honneur », parce qu'il était le roi de la Création. Paul n'envisage pas « la souffrance de la mort », mais seulement, dans ce couronnement glorieux, la Résurrection de Jésus et sa Parousie, c.-à-d. l'achèvement définitif et céleste du Plan du Salut. Et s'il ajoute « à cause de la souffrance de la mort », c'est parce que les hébreux auxquels il écrit s'imaginaient que Jésus le Messie devait être immédiatement glorieux sur la terre. Il en parle cependant, parce que Jésus devait délivrer tous les hommes du péché, par la mort du péché dans sa mort.

« Si donc » : ne donne pas le vrai sens de « de façon que ». Le Lectionnaire en fait une conséquence de la mort de Jésus, mais le texte veut dire comment cette mort a eu de l'importance. D'abord il dit que « Jésus a fait l'expérience de la mort », litt. « a goûté de la mort ». Cette expression a été utilisée pour les trois disciples appelés à voir la Transfiguration de Jésus (Mc 9,1). En voyant Jésus transfiguré, eux n'auront pas un avant-goût de la mort en expérimentant une anticipation de la Résurrection de Jésus, mais Jésus y a goûté ici-bas, y compris de la mort éternelle, pour pouvoir les détruire par sa Résurrection. Ensuite il est dit que Jésus a goûté de la mort « par la grâce de Dieu », c.-à-d. que la grâce du Saint-Esprit l'a établi et mené « pour le salut de tous », comme veut bien le dire le Lectionnaire, et que cette grâce lui fera assumer la mort de tous les hommes. Ainsi, la mort douloureuse de Jésus devait être un instrument de vie pour lui-même et pour l'humanité.

- v. 10 : Le Lectionnaire donne une traduction très libre. Le verset, commençant par « γὰρ, en effet », introduit la cause de la mort et de la glorification de Jésus. Le sens en est le suivant : Dieu, de qui tout vient et tout dépend, avait comme projet d'avoir le plus grand nombre possible de fils à conduire à sa propre gloire ; pour cela, il devait rendre parfait son Christ, le Prince de leur Salut. Ayant déjà parlé de la glorieuse Résurrection de Jésus, Paul veut en donner le moyen important : les souffrances qui rendent parfait le Sauveur. Nombreux sont en effet les bienfaits des souffrances envoyées par Dieu, pour ceux qui veulent être sauvés :
 - a) Elles sont l'instrument de la grâce divine pour purifier, corriger, améliorer, rendre parfait.

- b) On ne peut espérer ressusciter si l'on refuse les souffrances de tous genres permises par Dieu.
- c) Puisqu'il faut quand même souffrir, en sachant leur utilité on les supporte plus facilement.
- d) Les souffrances supportées pour Dieu et le prochain, on comprend mieux ce qu'est la résurrection.
- e) Si la souffrance est un objet de scandale pour les pécheurs ou un objet de révolte pour l'homme charnel, Dieu fait un instrument de gloire pour ceux qui vivent de son Esprit.
- f) C'est pour cela que Paul parle plus souvent de la Croix du Christ que de sa Résurrection dans toutes ses lettres.
- g) La souffrance offerte à Dieu avec le Christ contribue beaucoup à progresser vers la Sainteté, ce dont Paul va maintenant montrer le grand bienfait.

– v. 11 : Le « Car », ici, sert à expliquer pourquoi Jésus peut sauver les hommes et les faire siens. « Tant [τῆ] le sanctifiant », à savoir Jésus : parce qu'il est le Saint de Dieu, comme le disaient Pierre (Ac 3,14) et même les démons (Jn 6,69 ; Mc 1,24), il peut sanctifier tous les hommes ; et « que les sanctifiés », sous-entendu : par Jésus qui les sanctifie par le Saint-Esprit. Le sanctificateur et les sanctifiés sont de la même race : c'est le sens le plus facile de « sont tous issu-de l'un ». Cet « Un » désigne alors Adam : en se faisant homme, le Fils de Dieu participe de la même humanité que tous les hommes ; aussi, Jésus peut-il les appeler « ses frères ». Mais « Un » peut signifier Dieu, dont Paul a dit, au v. 20, qu'il est « le Créateur et le Maître de tout ». Parce que Dieu est le Père de tous, il s'ensuit que Jésus et les hommes sont frères. Dans les deux cas, l'abaissement du Fils de Dieu prend une valeur divine et glorieuse au bénéfice de l'homme. C'est pourquoi Jésus « ne rougit pas de les appeler frères » puisqu'ils sont devenus comme lui, et bien qu'il soit infiniment au-dessus d'eux.

Conclusion

Partant du Ps 8 qui parlait d'Adam, ce texte révèle que le Christ est le nouvel Adam, en tout semblable à lui hormis le péché, et voulant descendre dans le péché d'Adam pour sauver et glorifier tous ses descendants selon la foi en lui. Car Adam, déjà grand par rapport à la Création mais moindre que les anges, a tout perdu et est tombé plus bas que la Création ; mais le Fils de Dieu fait homme, en assumant la décadence d'Adam, a élevé et sanctifié ceux de sa descendance, et il les conduit vers la gloire du Père au-dessus de la Création et des anges.

Quand on a compris cette épître, on remarque que le mystère de la Rédemption, si riche de sens et si complexe dans ses éléments, est décrit simplement et en peu de mots. Mais ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est la parfaite simplicité avec laquelle le Fils de Dieu a accompli cette Rédemption. Son Père lui a dit : Tu es le plus grand, mon égal, mais je veux que tu t'abaisses au-dessous des hommes qui sont orgueilleux et méchants ; tu es le plus digne, alors porte l'indignité de tous les hommes ; tu aimes plus que n'importe quelle créature, va chez ceux qui haïssent et se rebellent ; tu vis dans notre Béatitude éternelle, va souffrir et mourir avec eux et pour eux tous ; tu es le seul en qui je mets toutes mes complaisances, ne rougis pas d'appeler « tes frères » les hommes si déplaisants ; en un mot : deviens comme eux pour qu'ils deviennent comme toi. Et le Fils de l'Homme d'accepter tout-de suite, sans s'étonner, sans discuter, sans exprimer son dégoût, sans objecter quoi que ce soit, mais en faisant simplement la volonté du Père, en parcourant toutes les étapes douloureuses qui mènent au Calvaire. Car, étant Dieu et simple comme Dieu, il a vécu selon la vertu de simplicité, surtout à propos de ses souffrances. Un des causes du manque de simplicité en nous est la peur des souffrances, les reproches ou les révoltes contre la volonté ou la permission de Dieu. C'est pourquoi Paul parle trois fois des souffrances et de la mort du Christ, en montrant comment celui-ci les a considérées : « À cause de

la souffrance de la mort, il a été couronné de gloire et d'honneur » ; « par la grâce de Dieu pour tous les hommes il a goûté de la mort » ; « il est devenu parfait par des souffrances ». En regardant les grands bienfaits découlant des souffrances envoyées par Dieu, nous saurons imiter l'acceptation simple de Jésus dans l'obéissance au Père. Notre société a une peur bleue de la souffrance et des ennuis. Une loi est déjà votée pour le divorce, pour le mariage homosexuel, pour l'euthanasie, bientôt sans doute pour supprimer les vieux trop nombreux et les anormaux. Pas étonnant que des médailles de la croix servent de fétiches !

Évangile : Marc 10,2-16

I. Contexte

Excepté le v. 1, nous avons la suite de dimanche dernier. Nous sommes encore à l'étape de la mission de Jésus, où il a mis sur pied l'Économie nouvelle, et au moment où il enseigne à ses disciples comment ils auront à vivre dans son Église. Omis, le v. 1 est important, car il donne le ton à notre texte et à ce qui le suit. Ce verset dit que Jésus quitte Capharnaüm et « vient vers les contrées de la Judée et au delà au Jourdain ». Sa mission en Galilée est terminée et il s'approche de la Judée où il va subir sa Passion, mais il reste hors de la terre d'Israël, en Pérée, et là il va agir puis il va enseigner ce que doit vivre son Église. L'intention de Jésus est claire : l'action et l'enseignement qu'il va développer concernent l'Évangile par rapport à la Loi de Moïse et par rapport à la sagesse des païens, en cette terre païenne d'au delà du Jourdain et face à la Judée.

A notre époque où se font jour des tendances au moralisme du judaïsme et aux mondanités du paganisme, nous allons assister à la confrontation de ces tendances avec l'Évangile. Il y aura d'abord trois questions posées : l'une par le judaïsme, la deuxième par le paganisme, la troisième par ce qui touche à l'Église. En conclusion, il y aura la constatation de l'aveuglement de l'homme à l'égard de l'Évangile, aveuglement que Seul Jésus peut guérir, avant qu'il ne fasse son entrée messianique à Jérusalem. En ce dimanche, nous avons la première question, celle posée par le judaïsme.

II. Texte

1) Le mariage méconnu par les juifs (v. 1-9)

- v. 1 (omis) : Au delà du Jourdain, Jésus, voyant les foules venir lui, se met à les enseigner, et il le fait, dit Marc, « selon son habitude », preuve qu'il le faisait toujours. Les pharisiens en profitent pour l'aborder.
- v. 2 : « Pour le mettre à l'épreuve », litt. « Le tentant » : Toujours soucieux de détourner la foule de la foi en Jésus, les pharisiens veulent jeter le doute sur son enseignement, en le mettant en contradiction avec Moïse. Il nous faut ici, et dans le dialogue de Jésus et des pharisiens, soigneusement tenir compte des termes employés, car c'est à partir d'eux que l'on peut comprendre comment Jésus évite le piège tendu et jette les pharisiens dans la confusion. « Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? » : le texte original ne dit pas « permis », mais litt. « ἔξεστιν, autorisé », terme qui relève de l'autorité (ἐξουσία), du pouvoir que l'on a reçu de Dieu. Les pharisiens invoquent l'autorité de la Loi de Dieu pour le cas d'un homme qui voudrait renvoyer sa femme, mais ils interrogent Jésus pour avoir raison de lui. En effet, ou bien Jésus dit oui, et dans ce cas il dit renoncer à l'Économie nouvelle qu'il a établie et revenir à l'Économie ancienne ; ou bien il dit non et s'oppose à la Loi, et dans ce cas il est contre Moïse qui parle au nom de Dieu.

« Renvoyer sa femme » : les pharisiens ne posent pas une question sur le mariage, mais sur l'attitude des personnes mariées, dont le mari, ne trouvant plus sa femme agréable, décide de la répudier. Nous voyons déjà poindre l'erreur que j'ai signalée après la première lecture, celle d'attacher plus d'importance au comportement des personnes qu'au mariage. Cependant n'est-ce pas ce que dit la Loi en Dt 24,1 ? Jésus va y répondre.

- v. 3 : « Que vous a prescrit Moïse ? », mais litt. il est dit : « Que vous a commandé Moïse ? » (ἐντέλλομαι). Jésus corrige la question des pharisiens sur deux points :
 - a) D'abord, il ne s'agit pas d'une autorisation que le mari aurait sur sa femme, il s'agit d'un « commandement ». Une autorisation peut amener quelqu'un à mettre la Loi à son service, alors qu'un commandement l'oblige à se mettre au service de la Loi. L'autorisation du divorce vient du commandement sur le divorce, et doit se faire en dépendance de ce que veut le commandement à ce sujet.
 - b) Ensuite il ne s'agit pas non plus, avant tout, des époux, il s'agit de Moïse et de ce qu'il a voulu en donnant ce commandement sur le divorce. Envisager seulement les difficultés de vie des époux, c'est nier que Moïse ait envisagé ces difficultés. C'est donc au sens de la pensée de Moïse qu'il faut recourir pour comprendre son commandement sur le divorce et plus largement sur le mariage, et non au désir des époux, comme les pharisiens le pensaient au début et continuent de le penser, comme nous allons le voir.
- v. 4 : « Moïse a permis », mais litt. on a « Moïse a concédé » : « permettre », c'est le faire quand on veut ; « ἐπιτρέπω, concéder », c'est permettre à contrecœur. Les pharisiens, gênés par le commandement de Moïse rappelé par Jésus, veulent amoindrir ce commandement, en parlant de concession de la part de Moïse et en renforçant leur réplique par un ordre de Moïse : un écrit de répudiation et de renvoi, d'après Dt 24,1. Or cette loi ne porte pas sur la justification du divorce, mais sur sa légalisation, ce qui veut dire que quand le divorce est décidé, il n'est valable et possible que s'il est légalisé par un acte de répudiation accepté par Moïse. En fait, Moïse était contre le divorce, mais, comme il ne parvenait pas à l'éliminer, il l'a légalisé pour que les divorcés ne soient pas accablés par un péché dont ils ne pouvaient sortir. Une autre loi est d'ailleurs prévue pour endiguer un nouveau divorce (Dt 24,2-4). Les pharisiens savaient très bien que Moïse n'admettait pas le divorce, puisqu'il l'avait écrit en Gn 2,24 (première lecture) ; ils savaient aussi que Mal 2,14-16 avait soutenu la même chose. C'est pourquoi ils disaient que « Moïse a concédé ».

Il est à remarquer que Moïse parle seulement de la répudiation de la femme par son mari. Dans le judaïsme, la femme était moins « libre » que dans le paganisme : elle ne pouvait pas introduire de demande de divorce ; ceci contraste avec la parole de Jésus au v. 12 de notre texte. À cet aspect juridique, sociologique du divorce (« autorisé », « concédé par un écrit ») les pharisiens joignent leur désir de renforcer la légitimité du divorce. Ils prenaient en effet beaucoup de liberté à ce sujet. Ainsi, un demi-siècle plus tôt, Hillel, rabbin réputé et écouté, disait qu'il suffisait que la femme ne plaise plus à son mari parce qu'elle était laide p. ex., pour que le mari la renvoie ; son opinion a prévalu dans le judaïsme.

- v. 5 : « C'est à l'égard de votre dureté-de-cœur qu'il vous a écrit ce commandement » : Jésus revient au « commandement » qui oblige sans exception, parce qu'il regrette que Moïse ait dû faire une « concession » qui supporte des exceptions. Il sait que Moïse a voulu cette concession pour sauvegarder le mariage, car, le divorce ne pouvant avoir lieu qu'une seule fois, le mariage était maintenu. La difficulté que l'on a aujourd'hui de comprendre cette législation de Moïse vient du fait que nos codes civils tiennent compte seulement des détriments extérieurs, alors que la Loi de Moïse touche le cœur

et l'engage dans sa relation avec Dieu. D'ailleurs les divorcés, on le sait, demeurent blessés par leur divorce.

Jésus donne alors le motif pour lequel Moïse a légitimé le divorce sous condition : « C'est à l'égard de votre dureté-de-cœur », et ce motif est éclairant. Il n'est pas du tout de ceux auxquels les pharisiens ou le mari pensent, comme p. ex. : l'incompatibilité d'humeur, la différence des caractères, les difficultés des relations, les défauts des conjoints. Le seul et vrai motif, celui que Moïse a bien vu, est « votre dureté-de-cœur ». Ce terme « dureté-de-cœur », σκληροκαρδία, se trouve 6 fois dans toute l'Écriture Sainte : Dt 10,16 ; Eccli 16,10 ; Jr 4,4 ; Mt 19,8 = Mc 10,5 ; 18,14. Il exprime l'obstination du cœur à refuser de faire la volonté de Dieu, parce qu'on n'en a pas envie ou parce que c'est estimé impossible. Voyant que la loi sur le mariage était transgressée à cause du cœur endurci de l'homme, Moïse l'a tempérée par une législation, dans le but de préserver l'institution du mariage par Dieu.

Il n'y a pas longtemps, nous avons vu que le cœur impur souille et rouille tout ; ici aussi, les obstacles à la réussite du mariage ne viennent pas des caractères des conjoints, ni des circonstances fâcheuses, ni des lois du mariage, ni de la discipline de l'Église ; ils viennent seulement du cœur impur et endurci qui veut faire seulement ce qui plaît à l'un des deux mariés ou aux deux. Or, tant que le Christ n'est pas venu, lui qui change le cœur, le rend bon et docile, ce commandement de Moïse sur le divorce limitait les dégâts, mais ne guérissait pas son mal. C'est de ceci que Jésus va maintenant parler, en se référant au commandement de Moïse et à l'état d'Adam avant son péché.

- v. 6 : « Au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme (litt. ἄρσεν καὶ θήλυ, mâle et femelle) » : C'est le premier texte de Moïse tiré de Gn 1,27 que Jésus prend. Pourquoi prend-il ce texte ? Parce que Jésus rappelle qu'Adam a été constitué mâle et femelle, c.-à-d. composé de deux éléments indissociables, ce qui indique déjà l'indissolubilité du mariage. Nous voyons là que « homme et femme » de Gn 2,22 n'est pas tout à fait la même chose que « mâle et femelle ». Cela peut avoir deux sens :
 - a) Avant que la femme ne soit créée, Adam était déjà mâle et femelle, et donc en lui le mariage des deux était déjà présent et pleinement réalisé. Cela veut dire que l'être humain qui ne veut pas se marier n'est pas un être diminué et n'est pas obligé de se marier (Tel semble être le sens de Jean Chrysostome ou encore de l'Opus imperfectum, hom. 32, dans « la Chaîne d'or » de Thomas d'Aquin, tome 2, p. 448)
 - b) Cependant, comme le texte dit : « Il les (au pluriel) fit mâle et femelle », il s'agit de l'homme et de la femme en tant que procréateurs, comme Gn 1,28 l'explique. Cela veut dire que Dieu n'a pas autorisé le divorce, car il n'a fait qu'une seule femme.

Ce deuxième sens est habituellement retenu. De toute façon, dans notre texte, Gn 1,27 dit que Dieu a fait l'homme en vue du mariage, et donc que le mariage est supérieur aux conjoints. En invoquant le fait qu'il existe avant le don de la Loi au Sinaï, Jésus affirme que le mariage indissoluble voulu par Dieu est supérieur à la législation mosaïque, et que le commandement de Moïse ne peut pas contredire le mariage institué par Dieu. C'est pourquoi, en Mt 19,8, Jésus précise à propos de la répudiation : « Au commencement il n'en était pas ainsi ».

- v. 7-8 : « A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, et il ... » : C'est le deuxième texte que Jésus avance, et que nous avons eu dans la première lecture. Et il commente cette référence en disant : « de sorte qu'ils ne sont plus deux mais une unique chair » : il souligne que le mariage les ayant faits un, l'homme et la femme ne peuvent plus être

deux comme avant leur mariage. C'est une façon positive de dire que le mariage est indissoluble.

- v. 9 : « Donc, ce que Dieu a uni » : Le « οὖν, donc » introduit la conséquence des deux textes cités par Jésus, en même temps qu'une réponse directe à la question insidieuse des pharisiens et à leur sens erroné du divorce : eux voulaient le mettre en contradiction avec Moïse et Dieu, mais Jésus va leur prouver que ce sont eux qui sont en contradiction avec Moïse et Dieu. La première chose qu'il leur dit est que le mariage a été institué par Dieu et non par les hommes. Par leur mariage, les époux ont trouvé leur vocation et leur destinée. La deuxième chose est « que l'homme ne le sépare pas » : L'homme n'a pas à intervenir dans ce qui relève de Dieu. Le divorce est donc une anomalie et même un péché. Rien qu'en invoquant le Mariage à l'origine, Jésus affirme que c'est ce mariage-là que Dieu veut maintenant, et que les lois mosaïques sur le divorce n'ont plus de raisons d'être.

« Ce que Dieu a uni », litt. « a conjoint », du verbe grec « συζεύγνυμι » qui signifie mettre sous le même joug, comme pour deux bœufs qui doivent marcher ensemble dans la même direction. Remarquons aussi le « ce que » (un neutre) et non « ceux que » (les époux) : il désigne l'unité du mariage que Dieu a constituée en créant l'homme et la femme, ce qui veut dire que le divorce détruit le mariage et, en conséquence, l'unité des deux sexes. Ces deux termes « conjoint » et « ce que », employés par Jésus, soulignent que le mariage a été institué par Dieu dans l'unité et pour l'unité. Dès lors, que l'homme et la femme, dans leur être et leurs activités, avec les bonheurs et les adversités, leur entente et leurs difficultés, vivent pour cette unité ! Nous sommes loin de la conception moderne du mariage, parfois même répandue parmi les chrétiens. Quand on entend certains d'entre eux, qui veulent se remarier, critiquer l'Église parce qu'elle n'admet pas le divorce, et dire qu'elle est inhumaine et contrecarre leur épanouissement, il saute aux yeux qu'ils disent le contraire de Jésus et s'opposent à l'Évangile. Jésus dit : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas », mais eux disent : « Ce que l'homme veut unir, que Jésus et l'Église ne le séparent pas ».

2) La famille chrétienne dans l'Économie nouvelle (v. 10-16)

- v. 10 : « De retour à la maison » : C'est à huis clos, dans le domaine ecclésial, que Jésus va poursuivre son enseignement à ses disciples, mais c'est en réponse à leur question et à leur attitude envers les enfants. Les pharisiens se sont tus, parce qu'ils refusent l'Économie nouvelle, considèrent le Plan de Dieu depuis Abraham, et préfèrent leur façon de comprendre la Loi de Moïse ; aussi Jésus les quitte-t-il. Il n'en est pas de même des disciples : ils ont bien compris l'enseignement de leur Maître, mais ils se demandent ce que devient, dans l'Économie nouvelle, le commandement que Moïse a jugé nécessaire de mettre par écrit pour sauvegarder le mariage voulu par Dieu mais difficile à vivre, et aussi, par conséquent, comment un tel mariage pourrait être vécu dans l'Église. Jésus leur répond dans ce qui suit.
- v. 11 : « Celui qui renverra sa femme et épousera un autre » : Jésus commence par aborder la question du divorce. Il est catégorique : le lien matrimonial est indissoluble, et par conséquent la répudiation n'a aucun effet sur lui. L'époux qui se remarie commet l'adultère. Sans se prononcer sur les difficultés et certaines réserves envisageables, Jésus parle seulement du fait de remariage, et il dit que le remariage n'est pas un mariage mais constitue un adultère.

- v. 12 : « Et si une femme, renvoyant son mari, épouse un autre, elle se rend adultère » : La Loi de Moïse ne dit rien sur le renvoi du mari par sa femme, parce que celle-ci dépend de son mari et a sa maisonnée comme occupation. Par contre, chez les païens, notamment chez les Romains, la femme pouvait répudier son mari, non cependant sans difficultés. Marc, disciple de Paul puis de Pierre, a retenu de leur prédication cette parole de Jésus. – C’est un des passages où l’on voit que Marc écrit surtout pour les pagano-chrétiens –. La femme non plus, dit Jésus, ne peut répudier son mari. Ceci indique deux choses. La première est que le commandement de Moïse sur le divorce, qui concède au mari seulement de renvoyer sa femme, ou bien sauvegardait le mariage que seule la femme aurait voulu rompre, ou bien constituait une injustice à l’égard de la femme répudiée qui n’était pas fautive. L’interdiction du divorce par Jésus élimine ces deux cas et renforce la valeur divine du mariage. La deuxième chose, qui vaut aussi pour le mari, est que la cause du divorce, qui est la dureté de cœur, n’a plus à exister dans l’Économie nouvelle puisque Jésus guérit le cœur et rend ainsi possible le maintien du mariage. De la sorte, dans l’Économie nouvelle et dans l’Église, judéo- et pagano-chrétiens sont mis sur le même pied d’égalité : pour tous, le mariage chrétien est indissoluble, la séparation ne brise pas le lien de leur mariage, et il barre la route à l’adultère.

- v. 13 : « On présentait à Jésus des enfants », mais litt. « Ils lui offraient des gosses » (παιδιά) : « προσφέρω, offerre, offrir » est employé pour les sacrifices où la victime était offerte à Dieu au bénéfice des personnes qui offrent. Ici, les enfants offerts, peut-être par leur mère, acceptent volontiers d’être tout à Jésus. Cette circonstance imprévue fait le lien avec ce qui précède, en ce sens qu’elle touche au mariage, et surtout au fait que les « enfants » (litt. de « παιδίον, gosse », qui aime d’être éduqué) sont des modèles d’accueil de l’Économie nouvelle. C’était la coutume, dit-on, que les mères demandaient la bénédiction de leurs enfants à des personnes réputées saintes.

« Mais les disciples les écartaient vivement », litt. « les réprimandèrent » (ἐπιτιμάω, même terme qu’au 24^e Ordinaire B, p. 10). Si c’était la coutume, l’attitude des disciples est étrange, et elle l’est d’autant plus qu’en Mc 9,36-37 (25^e Ordinaire B), Jésus avait pris un enfant dans ses bras, et avait dit qu’en accueillant un tel enfant en son nom, c’était lui et son Père que l’on accueillait, sans que les disciples réagissent. Pourquoi, dès lors, les disciples estiment-ils ici devoir interdire aux enfants l’accès à Jésus ? On a donné bien des motifs à leur comportement : motifs tirés du contexte et hors contexte, motifs sentimentaux, psychologiques, sociaux, théologiques, ecclésiaux, évangéliques, missionnaires ou de convenance. La réponse de Jésus va peut-être nous éclairer.

- v. 14 : « Voyant cela, Jésus se fâcha » ou « s’indigna ». Ce terme relève de la colère : « ἀγανακτέω (3 x dans l’Ancien Testament, et 7 x dans le Nouveau) ³ exprime une réaction violente contre une manière d’agir qui blesse et déçoit par la destruction de ce à quoi il faut tenir. Les disciples agissent donc contre la volonté de Jésus déjà exprimée, lorsqu’il leur avait dit d’accueillir les enfants en son nom, et qu’il leur redit ici, en d’autres termes : « Laissez les enfants venir à moi ». Il ajoute cependant : « Ne les empêchez pas », comme il le leur avait dit à propos de l’exorciste juif dans le but de leur donner un nouvel enseignement (voir Dimanche dernier). Les disciples pensaient donc bien faire, en réprimandant les enfants (N.V.) ou ceux qui les lui offraient (V.). De fait, Jésus enseigne ses disciples avant de bénir les enfants. Les foules, qui venaient d’entendre l’enseignement nouveau de Jésus sur le divorce et le mariage, enseignement qui réhabilite l’homme comme Dieu le voulait, demandent à

³ Sg 5,22 ; 12,27 ; Dn TH Bel 28 ; Mt 20,24 ; 21,15 ; 26,8 ; Mc 10,14.41 ; 14,4 ; Lc 13,14.

Jésus de faire entrer les enfants dans cette nouvelle Économie. Mais les disciples, qui admettent l'accueil des enfants, images de l'humilité de leur Maître, estiment ici que les enfants n'ont pas les capacités de vivre la grâce de réhabilitation destinée aux seuls adultes.

Tel est le motif de leur réprimande, à laquelle on peut ajouter ceci : Comme les disciples sont en plein enseignement, enseignement qui n'est pas terminé, ils estiment que ce n'est pas le moment de bénir les enfants, de satisfaire les gens, ce que Jésus n'a pas envisagé, et d'imposer aux enfants les exigences de l'Économie nouvelle, puisque les adultes sont déjà incapables de vivre l'Économie ancienne. Mais Jésus se fâche, parce qu'il leur avait déjà dit que l'enfant le représentait et pouvait l'imiter. Il commence donc par enseigner ses disciples, afin que ceux-ci comprennent bien la bénédiction par après.

« Venir à moi » exprime une démarche de foi, ce qui suppose que ces enfants, vu leur âge, sont guidés par leurs parents. Mais nous avons déjà vu, – et ce qui suit le confirme – que les enfants représentent les faibles, les méprisés, les laissés pour compte, les gens peu intéressants, les indignes et les désobéissants. « Ne les empêchez pas » : les disciples doivent les accepter, les mener à Jésus, et aussi apprendre encore que les questions formulées par l'Économie ancienne n'ont plus de raison d'être, et que seule compte l'Économie nouvelle. Or, dans son enseignement, c'est bien celle-ci que Jésus envisage, puisqu'il parle à deux reprises du « Royaume de Dieu » (v. 14 et 15). Les disciples en étaient encore à envisager l'Économie nouvelle dans l'état d'esprit de ceux qui, comme les pharisiens, vivent de l'Économie ancienne. Ils voulaient d'autres explications qui satisfassent leurs questions périmées sur le mariage, mais Jésus leur dit que l'Économie nouvelle doit être acceptée, comme les enfants acceptent simplement ce qu'on leur dit : « Car le Royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent » (dit également en Mt 18,3). Le Royaume n'est pas pour ceux qui ergotent, discutent, évaluent, critiquent, veulent des raisons d'y croire.

- v. 15 : « Amen je vous le dis » : formule de vérité irréfutable et contraignante, introduisant ce que Jésus vient de dire, qu'il a déjà dit en Mt 18,3 (rappelé ci-dessus), et qui doit changer la mentalité erronée des disciples. Par là, Jésus donne un enseignement général pour les membres de sa future Église. Les disciples avaient appris (au 25^e Ordinaire B) qu'ils devaient accueillir les enfants pour accueillir leur Maître ; maintenant ils apprennent qu'il leur faut devenir comme des enfants, et qu'eux-mêmes n'entreront pas dans le Royaume de Dieu s'ils n'ont pas une âme d'enfant. Mais qu'est-ce qu'avoir une âme d'enfant ? C'est exercer la vertu de simplicité. Outre leur secrète approbation des pharisiens qu'ils maintenaient, les disciples avaient entendu que le seul obstacle véritable à la réussite du mariage était la dureté-de-cœur. En ne redevenant pas comme des enfants ouverts à la vérité, ils manifestent leur propre dureté-de-cœur. Il est temps qu'ils se convertissent, acquièrent une âme d'enfant par la grâce du Christ qui change les cœurs, et qu'ils croient avec simplicité, comme les enfants, que l'enseignement de Jésus est praticable. Ainsi, dans l'Économie nouvelle, le mariage, institué par Dieu avant que le commandement de Moïse ne l'aménage, élimine le mal du divorce que ce commandement légalisait à cause de la dureté-du-cœur de l'homme, et doit être accueilli comme le Royaume de Dieu avec la simplicité de l'enfant qui croit et fait volontiers ce qui est demandé par l'Église.
- v. 16 : « Et les ayant embrassés, il les bénit, en leur imposant les mains ». Jésus s'occupe ensuite des enfants : non seulement il s'identifie à eux en les « serrant-dans-ses-bras » comme il l'avait déjà fait, mais de plus, il les intègre à lui-même, en les bénissant, c.-à-d. en leur communiquant sa présence par sa grâce divine ; et par là il montrait que les

gosses, les faibles, les méprisés, les contrits peuvent espérer en lui, recevoir par le baptême les bienfaits du Royaume, devenir les membres vivants de son Église. Car la grâce du Salut est donnée gratuitement à ceux qui l'accueillent gratuitement. En même temps, il montre à ses disciples ce qu'ils doivent faire, et leur rappelle que lui-même s'est abaissé jusqu'à se donner à la mesure des plus humbles.

Conclusion

L'enseignement de Jésus sur l'indissolubilité du mariage peut être vu et, en fait, est vu de trois manières différentes :

- a) comme impossible par ceux qui, comme les pharisiens, s'en accommodent selon leurs propres désirs, leur propre façon de penser, leur propre facilité ;
- b) comme pénible par ceux qui, comme les disciples en formation, regrettent que Jésus et l'Évangile ne suppriment pas ou ne résolvent pas les difficultés et les souffrances qui surgissent ;
- c) comme salvateur par ceux qui, comme les humbles bénis par Jésus, y voient un moyen de les guérir de leur dureté-de-cœur, et de chercher constamment l'unité et la réussite de leur mariage.

Les époux chrétiens, qui acceptent en toute simplicité l'Évangile de Jésus et de l'Église et qui vivent de la grâce du sacrement du mariage, sont transportés à l'origine de la Création, où ils voient Dieu créant l'homme et la femme comme complémentaires, et les appelant à devenir une seule chair et à réaliser cette œuvre divine du mariage. Celle-ci les dépasse puisqu'elle est divine, mais, justement parce qu'ils la vivent, cette œuvre divine les aide à coopérer à sa réussite. On voit donc qu'ils ont à construire et non à exploiter égoïstement leur mariage sanctifié, à en être les serviteurs et non les propriétaires, à le développer par la prière, la fidélité, l'amour mutuel et la patience, à témoigner par leur vie de l'amour du Christ et de l'Église, et cela avec leurs enfants qui sont leurs plus grands et plus beaux fruits, et dans la simplicité dont ils voient l'image constante dans leurs gosses.

À entendre Jésus dire qu'il faut recevoir le Royaume de Dieu comme un enfant, nous remarquons l'importance de la vertu de simplicité. Le Royaume, en effet, est une réalité simple, malgré son contenu complexe : c'est le Christ total anticipé et progressant, qui nous mène, par l'Évangile de l'Église et la grâce du Saint-Esprit, à l'union éternelle avec Dieu, à travers les joies et les souffrances de la vie chrétienne. Celui qui amplifie cette vertu de simplicité ramène tout au Christ, lui qui récapitule et contient tout en lui ; mais il ne suit pas le Christ Jésus comme les gens compliqués qui, pour ne pas devoir acquérir et perfectionner cette vertu, se donnent à eux-mêmes hypocritement le change, en simplifiant, pensent-ils, la vie chrétienne, alors qu'en vérité ils n'ont choisi qu'une ou deux idées et pratiques, en négligeant tout le reste. Celui, au contraire, qui vit la vraie simplicité, prend toute la doctrine de l'Église, toute l'Écriture Sainte, toute la Tradition Sainte, toute la vie ecclésiale ; il trouve le temps et la façon d'explorer et d'assimiler la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur de la Révélation, parce que la vertu de simplicité lui en donne la capacité. De même que les enfants qui ont des dispositions à la simplicité doivent apprendre la vertu de simplicité – et heureux sont-ils si dès leur jeune âge ils en voient l'exemple dans leurs parents qui vivent simplement en enfants de Dieu et de l'Église –, ainsi devons-nous retrouver les dispositions naturelles à la simplicité, et veiller à en acquérir la vertu. Si nous y joignons la droiture, la confiance, la pureté, la docilité et l'humilité, la foi qui en est la source la développe beaucoup et nous permet de combattre leurs contraires.